

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

ONE TECH HOLDING

Siège Social : 16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 09 juin 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Sleheddine Zahaf (Cabinet Sleheddine Zahaf) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana



BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2025	2024
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		200 032	200 032
Moins : Amortissements		-188 927	-176 086
	B - 1	<u>11 105</u>	<u>23 946</u>
Immobilisations corporelles		10 702 864	10 696 365
Moins : Amortissements		-4 745 056	-4 380 508
	B - 1	<u>5 957 808</u>	<u>6 315 857</u>
Immobilisations financières		232 282 925	218 669 359
Moins : Provisions		-9 226 926	-5 319 684
<i>S/Total</i>	B - 2	<u>223 055 999</u>	<u>213 349 675</u>
Total des actifs immobilisés		229 024 912	219 689 478
Autres actifs non courants		238 000	23 800
Total des actifs non courants		229 262 912	219 713 278
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0	0
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>		<u>0</u>	<u>0</u>
Clients et comptes rattachés		1 473 507	1 537 631
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	B - 3	<u>1 473 507</u>	<u>1 537 631</u>
Autres actifs courants		3 347 729	6 520 984
Moins : Provisions		0	0
	B - 4	<u>3 347 729</u>	<u>6 520 984</u>
Placements et autres actifs financiers	B - 5	16 788 796	21 718 975
Liquidités et équivalents de liquidités	B - 6	317 545	561 292
		21 927 577	30 338 882
Total des actifs		251 190 489	250 052 160

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana



BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2025 Au 31/12/2025	2024 Au 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		80 400 000	80 400 000
Actions propres		0	-557 327
Réserves légales		8 040 000	8 040 000
Prime d'émission		107 225	107 225
Resultats reportés		132 103 445	131 586 300
Réserves fonds sociales		300 318	344 514
Autres capitaux propres		183 364	174 988
Réserve spéciale pour réinvestissement		3 775 000	0
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		224 909 352	220 095 700
Résultat de l'exercice		23 886 885	25 376 145
Total capitaux propres avant affectation	B - 7	248 796 237	245 471 845
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts		0	0
Provision pour risques et charges	B - 8	335 000	335 000
Total des passifs non courants		335 000	335 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B - 9	775 073	489 093
Autres passifs courants	B - 10	1 284 179	2 084 943
Autres passifs financiers	B - 11	0	1 671 279
Concours bancaires		0	0
Total des passifs courants		2 059 252	4 245 315
Total des passifs		2 394 252	4 580 315
Total capitaux propres et passifs		251 190 489	250 052 160

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana



ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	2025 Au 31/12/2025	2024 Au 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R - 1	31 077 705	37 280 533
Autres produits d'exploitation		409 652	400 779
Total des produits d'exploitation		31 487 357	37 681 312
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats d'exploitation	R - 2	225 851	218 278
Charges de personnel	R - 3	2 965 175	2 968 209
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 4	4 603 008	7 022 675
Dotations pour résorption		23 800	0
Reprise sur provision	R - 4	-110 083	0
Autres charges d'exploitation	R - 5	1 995 711	2 590 551
Total des charges d'exploitation		9 703 462	12 799 713
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 783 895	24 881 599
Charges financières nettes	R - 6	62 364	268 385
Produits des placements	R - 7	1 413 922	1 469 363
Autres gains ordinaires		811 922	167 448
Autres pertes ordinaires		255	645
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		23 947 120	26 249 380
Impôt sur les bénéfices	R - 8	60 235	873 235
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		23 886 885	25 376 145
Éléments extraordinaires (Pertes)		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		23 886 885	25 376 145
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		23 886 885	25 376 145
Résultat par action		0,297	0,316

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana



ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2025 Au 31/12/2025	2024 Au 31/12/2024
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		23 886 885	25 376 145
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements et provisions		4 603 008	7 022 675
. Dotation pour résorption		23 800	
. Reprise sur provisions		-110 084	0
. Variation des créances	F - 1	64 124	456 250
. Variation des autres actifs courants	F - 2	2 652 955	1 747 315
. Variation des autres actifs non courants		-238 000	0
. Variation des fournisseurs	F - 3	285 980	221 553
. Variation des autres passifs	F - 4	-818 446	988 294
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	F - 5	4 930 179	-5 075 127
. Plus ou moins value de cession des titres de participation	F - 6	56 750	-13 600 230
. Plus ou moins value de cession des immobilisations		-69 293	-130 000
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		35 267 858	17 006 875
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F - 7	-230 499	-90 013
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		85 000	110 000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F - 8	-14 275 016	-10 000 000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		1 125 000	15 788 103
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-13 295 515	5 808 090
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Opération sur actions propres		565 703	23 470
- Dividendes et autres distributions		-21 127 932	-20 260 918
- Encaissement provenant des emprunts		0	0
- Remboursement d'emprunts		-1 653 861	-2 613 178
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-22 216 090	-22 850 626
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE		-243 747	-35 661
Trésorerie au début de l'exercice	F - 9	561 292	596 953
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F - 10	317 545	561 292

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2025

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constituée suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180 000 TND divisé en 18 000 actions de 10 TND chacune.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180 000 TND à 3 000 000 TND par la création de 282 000 actions de 10 TND chacune, représentant un montant de 2 820 000 TND.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012, il a été décidé de diminuer la valeur nominale des actions de la société ONE TECH HOLDING pour passer à une valeur nominale de 1 Dinar par action au lieu de 10 TND par action.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, par apport en nature, d'un montant de 48 078 075 TND avec une prime d'émission de 117 360 434 TND, pour porter le capital de 3 000 000 TND à 51 078 075 TND, et ce par l'émission de 48 078 075 actions d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 mars 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 51 078 075 TND à 53 600 000 TND par souscription en numéraire d'un montant de 2 521 925 TND et l'émission de 2 521 925 actions au prix d'émission 6,500 TND représentant un nominal de 1 Dinar et une prime d'émission de 5,500 TND à libérer intégralement à la souscription.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 octobre 2022, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 53 600 000 TND à 80 400 000 TND par incorporation des réserves d'un montant de 26 800 000 TND et ce par la création et l'émission de 26 800 000 actions nouvelles gratuites de 1 dinar de nominal l'une, à répartir entre les actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour deux actions anciennes, portant jouissance à partir du premier janvier 2022.

La société ONE TECH HOLDING a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « ONE TECH HOLDING », ont été arrêtés au 31 décembre 2025 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société présentés en TND tunisiens ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société OTH n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2025 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et amorties linéairement selon les taux basés sur la durée probable d'utilisation et détaillés ainsi :

Désignation	Taux
- Logiciel	20%
- Site Web	33%
- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencement et aménagement.....	10%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique.....	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

VI. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Site web	35 038	35 038
Logiciels	164 994	164 994
Agencement, Aménagement et installation	2 107 339	2 107 339
Mobilier et matériel de bureau	212 787	211 702
Matériel informatique	438 444	436 030
Matériel de transport	1 266 250	1 263 250
Construction	4 779 544	4 779 544
Terrain	1 898 500	1 898 500
Sous Total	10 902 896	10 896 397
Amortissement-Site web	35 038	30 582
Amortissement-logiciels	153 889	145 504
Amortissement-Construction	2 150 794	1 911 819
Amortissement-Agencement, Aménagement et installation	1 046 107	838 054
Amortissement-Mobilier et matériel de bureau	209 342	199 402
Amortissement-Matériel informatique	396 430	362 355
Amortissement-Matériel de transport	942 383	1 068 878
Sous Total	4 933 983	4 556 594
Total	5 968 913	6 339 803

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2025

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE			AMORTISSEMENTS			V.C.N Au 31/12/2025		
	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	31/12/2025	31/12/2024	Dotations		Ajustements	31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Site WEB	35 038	0	0	35 038	30 582	4 456	0	35 038	0
Logiciels	164 994	0	0	164 994	145 504	8 385	0	153 889	11 105
S/ TOTAL	200 032	0	0	200 032	176 086	12 841	0	188 927	11 105
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	1 898 500	0	0	1 898 500	0	0	0	0	1 898 500
Construction	4 779 544	0	0	4 779 544	1 911 819	238 975	0	2 150 794	2 628 750
Matériel de transport	1 263 250	227 000	-224 000	1 266 250	1 068 878	81 798	-208 293	942 383	323 867
Agencement, Aménagement et installation	2 107 339	0	0	2 107 339	838 054	208 053	0	1 046 107	1 061 232
Mobilier et matériel de bureau	211 702	1 085	0	212 787	199 402	9 940	0	209 342	3 445
Matériel informatique	436 030	2 414	0	438 444	362 355	34 075	0	396 430	42 014
S/TOTAL	10 696 365	230 499	-224 000	10 702 864	4 380 508	572 841	-208 293	4 745 056	5 957 808
TOTAL GENERAL	10 896 397	230 499	-224 000	10 902 896	4 556 594	585 682	-208 293	4 933 983	5 968 913

B.2. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2024	Acquisitions /souscriptions	Cessions/ Reclassement	Solde au 31/12/2025	Nombre des titres 31/12/2024	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Re classement	Nombre des titres 31/12/2025	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	0	0	87 571 803	512 191	0	0	512 191	92,45%
Actions "FUBA"	57 222 411	0	0	57 222 411	283 983	0	0	283 983	51,17%
Actions "TTEI"	26 033 279	0	0	26 033 279	147 994	0	0	147 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	10 500 016	0	24 302 371	108 773	27 200	0	135 973	99,98%
Actions "OTBS"	14 112 927	0	0	14 112 927	274 202	0	0	274 202	93,27%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	0	0	5 878 040	24 741	0	0	24 741	54,98%
Actions "AUTO CABLES TUNISIE"	2 677 188	0	0	2 677 188	19 791	0	0	19 791	48,87%
Actions "ONE TECH MOBILE"	459 996	0	0	459 996	23 995	0	0	23 995	20,00%
Actions "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	40 000	0	0	40 000	4 000	0	0	4 000	40,00%
Total participation Groupe One Tech	207 797 999	10 500 016	0	218 298 015	1 399 670	27 200	0	1 426 870	
Actions "SPCS"	2 000 000	0	0	2 000 000	200 000	0	0	200 000	5,63%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	0	0	20 000	20	0	0	20	2,00%
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	0	-100 000	0	1 000	0	-1 000	0	0,00%
Actions "SMU HOLDING"	0	167 000	0	167 000	0	1 000	0	1 000	
Actions "UADH"	250 003	0	0	250 003	38 462	0	0	38 462	
Actions "Alfa Hyundai"	707	0	0	707	1	0	0	1	
Actions "KSM"	2 100 000	0	0	2 100 000	21 000	0	0	21 000	1,87%
Actions "MCS"	500 000	0	0	500 000	5 000	0	0	5 000	13,89%
Actions "SOFIA TECH"	3 997 039	520 300	0	4 517 339	18 949	13 144	0	32 093	4,73%
Actions "ASSURANCE MAGHREBIA"	1 248 750	0	-1 248 750	0	22 500	0	-22 500	0	0,00%
Actions "STUCOM"	654 861	0	0	654 861	36 595	13 400	0	49 995	9,99%
Fond géré "ATD SICAR" (*)	0	3 775 000		3 775 000					
Total participation hors Groupe	10 871 360	4 462 300	-1 348 750	13 984 910	343 527	27 544	-23 500	347 571	
Total	218 669 359	14 962 316	-1 348 750	232 282 925	1 743 197	54 744	-23 500	1 774 441	
Provision actions " UADH "	-229 234	0	2 308	-226 926					
Provision actions " ASSURANCE MAGHREBIA"	-90 450	0	90 450	0					
Provision actions " FUBA"	-5 000 000	0	-4 000 000	-9 000 000					
Total immobilisations financières nettes	213 349 675	14 962 316	-5 255 992	223 055 999					

(*) A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées conformément à la norme 07 relative aux placements.

B.3. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
ELEONETECH	0	29 970
HELIOFLEX	34 821	34 821
OTBS	1 147 155	1 007 329
OTM	142 805	95 202
STUCOM	66 342	66 342
TUNISIE CABLES	37 503	36 411
TECHNIPLAST	0	25 869
OTMA	0	216 806
SOFIA TECHNOLOGIES	12 501	12 380
AUTO CABLES	12 380	12 501
Clients effets à recevoir	20 000	0
Total	1 473 507	1 537 631

B.4. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Charges constatées d'avance	28 680	108 231
Débiteurs divers	188 767	69 432
Etat, retenues à la source	627 965	1 115 618
Produits à recevoir	1 556 952	3 974 686
Prêts personnel	220	34 811
Compte courant- SOFIA TECH	169 806	500 583
Compte courant- STUCOM	775 339	717 623
Total	3 347 729	6 520 984

B.4.1– Produits à recevoir

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dividendes à recevoir - STUCOM	136 070	136 070
Dividendes à recevoir - TTEI	30 938	3 431 338
Dividendes à recevoir - EOT	0	288 890
Dividendes à recevoir - MCS	50 000	50 000
Dividendes à recevoir - SPCS	92 000	0
Divers	47 064	68 388
Total	1 556 952	3 974 686

B.5. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Placements courants	14 950 077	21 050 372
Titres SICAV	1 838 719	668 603
Total	16 788 796	21 718 975

Le coût d'entrée des placements, correspondant à leur prix d'acquisition, ainsi que leur évaluation à la date de clôture et la méthode d'évaluation applicable selon leur catégorie, sont détaillés ci-après :

Catégorie du placement	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	Evaluation au 31/12/2025
Pension livrée	9 450 077 TND	9 450 077 TND	Coût historique
Billet de trésorerie	5 500 000 TND	5 500 000 TND	Coût historique
SICAV	1 796 108 TND	1 838 719 TND	Valeur liquidative
TOTAL		16 788 796 TND	

B.6. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Banques « TND »	311 624	557 895
Caisse	5 921	3 397
Total	317 545	561 292

B.7. Capitaux propres avant affectation

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Capital souscrit - appelé, versé	80 400 000	80 400 000
Actions propres	0	-557 327
Réserves légales	8 040 000	8 040 000
Prime d'émission	107 225	107 225
Résultats reportés	132 103 445	131 586 300
Réserves fonds sociales	300 318	344 514
Réserve spéciale pour réinvestissement	3 775 000	
Autres capitaux propres (*)	183 364	174 988
Sous total	224 909 352	220 095 700
Résultat de l'exercice	23 886 885	25 376 145
Total	248 796 237	245 471 845
Nombre d'actions	80 400 000	80 400 000
Résultat/Action	0,297	0,316

(*) La rubrique « Autres capitaux propres » comprend notamment un résultat de cession d'actions propres correspondant à une plus-value de 156 728 TND, ainsi que des dividendes sur actions propres pour un montant de 26 636 TND.

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 255 114 TND, ainsi que la prime d'émission pour 107 225 TND, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Date	Capital	Actions propres	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves pour Fonds Social	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Réserve spéciale pour réinvestissement	Résultat de l'exercice	Total
Situation des capitaux propres au	31/12/2024	80 400 000	-557 327	107 225	8 040 000	344 514	131 586 300	174 988	0	25 376 145	245 471 845
Actions propres											0
Affectation résultat bénéficiaire 2024											0
<i>Report à nouveau</i>										-25 376 145	-25 376 145
<i>Réserves</i>						180 000	21 421 145				21 601 145
<i>Dividendes</i>							-20 904 000				-20 904 000
<i>Réserve spéciale pour réinvestissement</i>									3 775 000		3 775 000
Opérations /actions propres			557 327								557 327
Autres opérations impactant les capitaux propres								8 376			8 376
Situation des capitaux propres après affectation		80 400 000	0	107 225	8 040 000	524 514	132 103 445	183 364		0	225 133 548
Fonds social						-224 196					-224 196
Résultat de l'exercice										23 886 885	23 886 885
Situation des capitaux propres au	31/12/2025	80 400 000	0	107 225	8 040 000	300 318	132 103 445	183 364	3 775 000	23 886 885	248 796 237

B.8. Provision pour risques et charges

La provision pour risques et charges correspond à une provision liée aux risques d'exploitation et aux risques fiscaux.

B.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	771 284	485 304
Fournisseurs de titres de participation	3 789	3 789
Total	775 073	489 093

B.10. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
CNSS	114 041	119 807
CAVIS	27 178	29 620
Personnels, assurance groupe	380	380
Personnel-autres charges à payer	120 977	156 932
Personnel-rémunération dues	0	0
Charges à payer	873 740	739 324
Etat, déclarations mensuelles	114 022	116 661
Impôt /sociétés	0	873 235
Actionnaires dividendes à payer	1 108	844
Créditeurs divers	570	570
Produits constatés d'avances	32 163	47 570
Total	1 284 179	2 084 943

B.11. Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Echéances à moins d'un an sur emprunts	0	1 653 851
Intérêts courus	0	17 428
Total	0	1 671 279

R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dividendes – TUNISIE CABLES	13 880 339	10 171 929
Dividendes – TTEI	7 000 000	6 999 782
Dividendes – TECHNIPLAST	6 003 228	4 799 736
Dividendes – ELEONETECH	1 374 610	1 538 890
Dividendes – OTM	159 967	169 965
Dividendes – SPCS	222 000	0
Dividendes – AUTO CABLES	977 333	0
Autres revenus (*)	1 460 228	13 600 231
Total	31 077 705	37 280 533

(*) La rubrique « Autres revenus » inclut les revenus générés par le compte séquestre dans le cadre de la cession des titres Heliolflex.

R.2. Achats d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2023
Frais de bourse	198 870	143 128
Frais -Vente Titre de participation	26 981	75 150
Total	225 851	218 278

Ces rubriques sont relatives aux frais de tenue de compte de la Bourse des Valeurs mobilières, aux frais de tenue de compte de Tunisie Clearing, aux Commission facturés par Tunisie Clearing sur la distribution des dividendes et aux commissions et courtage sur acquisition et cession de titres.

R.3. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Salaires et compléments de salaires	2 577 946	2 582 169
Charges sociales	386 232	343 404
Autres charges de personnel	997	42 636
Total	2 965 175	2 968 209

R.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	585 683	604 353
Dotations aux provisions pour dépréciation titres de participation	4 017 325	5 030 672
Dotations pour résorption	23 800	1 387 650
Reprise sur provision des titres de participation	-110 083	0
Total	4 516 725	7 022 675

R.5. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Jetons de présence	400 000	770 000
Honoraires et intermédiaires	722 060	1 207 193
Frais de formation	9 752	16 927
Frais postaux et télécommunications	30 351	28 522
Réception et cadeau	42 397	46 465
Annonces et publicité	86 166	66 007
Services extérieurs	202 708	162 586
Impôts et taxes	351 082	189 042
Services bancaires et assimilés	12 157	4 960
Dons et subventions	2 400	18 500
Missions et Déplacements	157 183	194 355
Primes d'assurance	45 830	61 465
Entretien & réparation	112 990	103 555
Fourniture de bureau	0	9 933
Transfert de charges (*)	-179 365	-288 959
Total	1 995 711	2 590 551

(*) Les charges communes sont allouées en fonction de la filiale bénéficiaire des services, afin de refléter au mieux la réalité économique. Le total bilan est retenu comme clé de répartition.

R.6. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Charges d'intérêts	64 557	261 590
Produit financier	0	0
Pertes de changes	779	200
Gains de changes	-3 071	6 594
Perte sur cession des titres	99	1
Total	62 364	268 385

R.7. Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Produits de placements	1 343 459	1 469 132
Produits nets/cessions des titres	194 213	231
Perte sur cession des titres	-123 750	
Total	1 413 922	1 469 363

R.8. Impôt sur les bénéfices

La baisse de l'impôt est due à un revenu imposable en 2024 relatif à la plus-value sur cession des titres Helioflex.

F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. Variation des créances clients

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique « <i>Clients</i> »	1 537 631	1 473 507	64 124
Total	1 537 631	1 473 507	64 124

F.2. Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique « <i>Autres actifs courants</i> »	6 520 984	3 347 729	3 173 255
Ajustement lié créance/cession d'immobilisation			-520 300
Total	6 520 984	3 347 729	2 652 955

F.3. Variation des dettes fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique « <i>Fournisseurs</i> »	775 073	489 093	285 980
Total	775 073	489 093	285 980

F.4. Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	1 284 179	2 084 943	-800 764
Ajustement "intérêt Caurus"	-1 108	-844	-264
Ajustement "Dividende à payer"		17 418	-17 418
Total	1 283 071	2 101 517	-818 446

F.5. Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique « <i>Placements et autres actifs financiers</i> »	21 718 975	16 788 796	4 930 179

F.6. Plus ou moins-value de cession des titres de participation

Désignation	Montant
Moins- Value sur cession Titres ASSURANCE MAGHREBIA	123 750
Plus- Value sur cession Titres MED INSTITUTE TECHNOLOGY	-67 000
Total	56 750

F.7. Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Montant
Acquisition mobilier et matériel de bureau	1 085
Acquisition Matériel informatique	2 414
Acquisition Matériel de transport	227 000
Total	230 499

F.8. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Actions "TECHNIPLAST"	-10 500 016
Fonds géré "ATD SICAR"	-3 775 000
Total	-14 275 016

F.9. Trésorerie début de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	561 292

F.10. Trésorerie- fin de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	317 545

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN – OTH

Les engagements hors bilan de la société se présentent, au 31 décembre 2025, comme suit :

Engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
. Aval						
. Autres garanties						
Garantie à première demande	20 584 037	18 084 037		2 500 000		
Garantie solidaire	14 097 600	13 497 600		600 000		
b) Garantie réelle	néant					
. Hypothèques	néant					
. Nantissement	néant					
c) Effets escomptés et non échus	néant					
d) Créances à l'exploitation mobilisées	néant					
e) Abandon de créances	néant					
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	néant					
Total	34 681 637	31 581 637		3 100 000		
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
. Aval						
. Autres garanties						
Garantie actifs et passifs	1 449 293	1 449 293				
b) Garantie réelle	néant					
. Hypothèques	néant					
. Nantissement	néant					
c) Effets escomptés et non échus	néant					
d) Créances à l'exploitation mobilisés	néant					
e) Abandon de créances	néant					
Total	1 449 293	1 449 293	-	-	-	-
2- Engagements réciproques	néant					
. Emprunt obtenu non encore encaissé	néant					
. Crédit consenti non encore versé	néant					
. Opérations de portage	néant					
. Crédit documentaire	néant					
. Commande d'immobilisations	néant					
. Commande de longue durée	néant					
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par les conventions collectives	néant					
Total						

Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie
. Emprunt obligataire	Néant	
. Emprunt d'investissement		
. Emprunt courant de gestion		
. Autres		

VIII. INFORMATIONS DE DURABILITE ET RISQUES CLIMATIQUES DANS LES ETATS FINANCIERS 2025 :

1. Cadre de préparation et principe de matérialité financière

La présente note aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025 du Groupe One TECH, est établie conformément :

- Au cadre conceptuel de la comptabilité en Tunisie, tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 ;
- Aux recommandations du Conseil du Marché Financier (CMF) relatives à l'intégration d'informations en matière de durabilité dans les notes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne ;
- Aux principes généraux d'information financière liés à la durabilité en référence aux normes IFRS S1 (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et IFRS S2 (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques).

Les informations présentées dans cette note visent à permettre aux utilisateurs des états financiers du Groupe One TECH de comprendre comment les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les risques et opportunités liés aux changements climatiques peuvent influencer la situation financière, la performance et les flux de trésorerie du groupe.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, le système d'information de durabilité du Groupe One TECH permet d'identifier les risques et opportunités de durabilité et climatiques. Néanmoins à ce stade de développement, les données quantitatives ESG issues des systèmes de management (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, codes de conduite clients et autres) sont disponibles mais la matérialité financière n'est pas mise en œuvre.

Dans la présente note aux états financiers, l'approche utilisée pour l'évaluation des impacts potentiels sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie est essentiellement qualitative fondée sur les informations disponibles à la date d'arrêté des états financiers.

2. Mode de Gouvernance

Le conseil d'administration du Groupe One TECH supervise la stratégie de responsabilité sociétale (RSE) et l'intégration progressive des risques et opportunités de durabilité et climatiques dans la stratégie globale du groupe. Il veille à la prise en compte de ces risques et opportunités dans les processus décisionnels du groupe.

La matérialité financière des enjeux de durabilité, y compris les opportunités et risques climatiques, sera intégrée progressivement aux dispositifs de supervision.

A cet effet, un comité dédié de durabilité est en cours de mise en place sous la direction du conseil d'administration. Un processus officiel de désignation des membres, avec critères et durée de mandat, est en cours d'élaboration. Les nominations des membres du comité de durabilité seront pleinement formalisées et documentées.

Au niveau de la Direction Générale, les responsabilités ESG sont actuellement partagées entre la direction Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) et la direction Communication, avec une formalisation en cours des rôles, mandats et compétences.

Les processus intègrent partiellement les opportunités et risques liés à la durabilité et aux changements climatiques dans la stratégie, les transactions significatives et les politiques sectorielles.

La veille réglementaire ESG, technologique et concurrentielle permettra de garantir aux instances de gouvernance une information permanente et référencée sur les risques et opportunités de durabilité et liées aux changements climatiques.

3. Stratégie ESG

Les risques et opportunités de durabilité et climatiques sont pris en considération dans la stratégie du Groupe One TECH notamment dans le choix des projets tels que les projets d'investissement énergétique, de traitement des eaux, d'utilisation des matériaux recyclés, optimisation des déchets et des initiatives sociales. Les incidences de ces opportunités et risques de durabilité et climatiques sont prises en compte dans le cadre des exigences des systèmes de management (Qualité, environnement, énergie, sécurité ou autres) et décrites de manière qualitative au niveau des opérations. Ils permettraient aux utilisateurs de comprendre l'intégration des enjeux ESG dans la planification stratégique et la prise de décision du groupe.

Compte tenu de la diversité des secteurs d'activité au sein du groupe, One TECH adoptera une approche progressive visant à :

- Renforcer le cadre de gouvernance et appuyer le dispositif organisationnel de la RSE et de gestion des risques et opportunités ESG ;
- Renforcer la prise en compte des enjeux de durabilité dans la stratégie de développement du groupe ;
- Consolider les reportings comptables et extra-comptable en adoptant l'approche de matérialité financière.

4. Gestion des risques et opportunités

Les risques et opportunités de durabilité et climatiques sont identifiés à partir de plusieurs sources d'information, notamment :

- Les données internes : A titre d'exemples, consommation énergétique, émissions GES, quantités de déchets, etc.
- La veille réglementaire, concurrentielle et technologique dans le cadre des systèmes de management.
- Les analyses prospectives partielles : les scénarios dans le domaine énergétique.

Les risques de durabilité sont évalués selon leur gravité et fréquence afin de faciliter leur hiérarchisation dans la cartographie des risques du groupe.

Ces éléments devraient influencer le choix des projets d'investissements et les décisions opérationnelles. Également, ils ont pris en compte lors de l'analyse des projets soumis à des exigences spécifiques, notamment dans le cadre des diligences exigées par les clients et fournisseurs étrangers.

Les impacts financiers potentiels de ces risques et opportunités de durabilité sur la position financière, les performances financières et les flux de trésorerie à court, moyen et long terme, doivent être identifiés et intégrés d'une manière formelle dans les mécanismes existants d'évaluation des décisions stratégiques et opérationnelles, dans le cadre de l'analyse de matérialité financière.

À la date de clôture de l'exercice au 31 décembre 2025, aucun événement lié aux risques et opportunités de durabilité n'a entraîné d'ajustement comptable spécifique distinct de ceux déjà reflétés dans les états financiers.

Les postes susceptibles d'être affectés par les risques et opportunités ESG :

- Les immobilisations et les amortissements.
- Participations dans les filiales.
- Résultat net.
- Les provisions pour risques et charges.

5. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

Le Groupe One TECH dispose d'indicateurs ESG alignés en référence aux standards du Global Reporting Initiative (GRI), calculés à partir de données internes.

Ces indicateurs (absolus, relatifs et qualitatifs) issus des systèmes de management évaluent les progrès vers des cibles, mais ils ne sont pas exploités dans l'analyse de matérialité financière.

Ces indicateurs doivent être définis, documentés et expliqués en référence aux standards nationaux (Ex. les indicateurs ESG de la Bourse de Tunis) et internationaux (Ex. GRI, SASB, IFRS S1 et IFRS S2).

6. Exposition au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)

Le MACF concernent les secteurs d'activités suivantes : acier, ciment, aluminium, engrais azotés, hydrogène, électricité.

Les activités du Groupe One TECH ne sont pas incluses dans ces secteurs. Par conséquent, Groupe One TECH n'est pas exposé aux exigences du MACF en 2026.

7. Conclusion

La présente note expose de manière structurée les éléments relatifs à la gouvernance, à la stratégie, au dispositif de gestion des risques et des opportunités ainsi qu'aux principaux indicateurs ESG en lien avec les enjeux de durabilité et climatiques identifiés par Groupe One TECH.

Au terme de cette analyse, et sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des états financiers au 31 décembre 2025, il ressort qu'aucun risque de durabilité ou climatique n'a été identifié comme étant significatif au point de nécessiter une incidence spécifique ou un ajustement dans les états financiers du Groupe One TECH. En particulier, aucun impact n'a été relevé à ce stade sur la position financière, la performance économique ou les flux de trésorerie actuels et à court terme du groupe.

IX. PARTIES LIEES

Désignation	Solde au	Mouvements de l'exercice			Solde au	
	31/12/2024	Achat	Produit & Remboursement	Encaissement & Conversion	Décaissement	31/12/2025
Fournisseurs						
OTBS	-281 422	123 147	0	0		-404 569
FUBA	-3 305	25 758	0	0		-29 063
ONE TECH E&C	-2 619	0	0	0		-2 619
TTEI	-672	0	0	0		-672
OTM	0	1 878	0	0		-1 878
ALPHA SERVICES TUNISIE	-8 128	47 517	1 025	0	40 852	-13 768
Clients						
ELEONTECH	29 971	0	49 998	79 969	0	0
OTBS	1 007 329	0	290 590	150 764	0	1 147 155
OTM	95 202	0	95 204	47601	0	142 805
STUCOM	66 342	0	0	0	0	66 342
TECHNIPLAST	25 869	0	52 037	77 906	0	0
TUNISIE CABLES	36 411	0	150 012	148 920	0	37 503
OTMA	216 806	0		216 806	0	0
AUTOCABLES	12 501	0	25 002	25 002	0	12 501
SOFIA TECHNOLOGIES	12 380	0	0	0	0	12 380
Produits à recevoir						
TTEI	3 431 338	0	6 999 784	10 400 184	0	30 938
TECHNIPLAST INDUSTRIE	0	0	6 003 199	4 802 319	0	1 200 880
STUCOM	136 070	0	0	0	0	136 070
TUNISIE CABLES	0	0	13 880 339	13 880 339	0	0
ELEONTECH	288 890	0	1 374 610	1 663 500	0	0
Débiteurs divers						
SOFIA TECHNOLOGIES	500 583	0	189 523	520 300	0	169 806
STUCOM	717 623	0	57 716	0	0	775 339
OTBS	4 583	0	0	0	0	4 583

Cabinet Sleheddine Zahaf

Commissaire aux comptes

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Rue Lac Toba, Les berges du lac , 1053 - Tunis
Tél. : +216 71 962 528 - Fax : +216 71 962 389
11, rue cheikh Meghdiche 3000 – Sfax
Tél : +216 74 210 344 - Fax : +216 74 297 471
szahaf@planet.tn

forvis
mazars

ECC MAZARS

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble Mazars
Rue du Lac Ghar El Melh Les berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie
Tel. : 216 71 963 380 Fax. : 216 71 964 380
Email : mazars.tunisie@forvismazars.com
IDU : 578728R

Tunis, le 21 mai 2026

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société ONE TECH HOLDING

RAPPORT GÉNÉRAL DES CO- COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2025

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **ONE TECH HOLDING** (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces comptes, arrêtés par le conseil d'administration du 3 avril 2026 présentent :

Un total bilan de.....	251 190 489 TND
Des produits d'exploitation de	31 487 357 TND
Un résultat bénéficiaire de.....	23 886 885 TND

A notre avis, les états financiers de la société ONE TECH HOLDING sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Titres de participation

Selon la norme comptable n°7, relative aux placements, la société est tenue d'effectuer, à la date de clôture, une évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Cette évaluation est importante pour notre audit en ce qui concerne les participations ayant une valeur mathématique inférieure au coût d'acquisition.

Les informations fournies par la société sur la valorisation des titres de participation figurent à la Note « V- Les bases de mesures », qui expliquent qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage et que les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 93,27% au capital de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS « OTBS » comptabilisée pour un montant de 14 112 927 TND. Au 31 décembre 2025, la société OTBS présente des capitaux propres de 3 353 147 TND.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société OTBS est supérieure à son coût d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 51,17% au capital de la société FUBA PRINTED CIRCUITS comptabilisée pour un montant de 57 222 411 TND. Au 31 décembre 2025, la société FUBA PRINTED CIRCUITS présente des capitaux propres de 13 208 614 TND.

La société a constaté une provision pour dépréciation des titres de participation FUBA PRINTED CIRCUITS pour un montant de 4 000 000 TND au titre de l'exercice 2025, soit 9 000 000 TND de provision totale.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 23,18% au capital de la société SOFIA TECH comptabilisée pour un montant de 4 517 339 TND, Au 31 décembre 2025, la société SOFIA TECH présente des capitaux propres négatifs.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société SOFIA TECH est supérieure à son coût d'acquisition ; de ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient impacter d'une manière ou d'une autre la valeur des titres de participation OTBS, FUBA PRINTED CIRCUITS et SOFIA TECH.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes

Sleheddine Zahaf

CABINET SLEHDDINE ZAHAF



Walid MASMOURI

ECC MAZARS



Cabinet Sleheddine Zahaf

Commissaire aux comptes

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Rue Lac Toba, Les berges du lac , 1053 - Tunis
Tél. : +216 71 962 528 - Fax : +216 71 962 389
11, rue cheikh Meghdiche 3000 – Sfax
Tél : +216 74 210 344 - Fax : +216 74 297 471
szahaf@planet.tn

**forvis
mazars**

ECC MAZARS

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble Mazars
Rue du Lac Ghar El Melh Les berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie
Tel. : 216 71 963 380 Fax. : 216 71 964 380
Email : mazars.tunisie@forvismazars.com
IDU : 578728R

Tunis, le 21 mai 2026

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société ONE TECH HOLDING

RAPPORT SPÉCIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2025

Le conseil d'administration de votre société nous a informé de l'existence des conventions et opérations suivantes :

- 1 La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2025, à des billets de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 3 000 000 TND renouvelés 3 fois rémunérés au taux d'intérêt de TMM +1,5% et réglés au cours de l'exercice 2025.
- 2 La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2025, à des billets de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 2 500 000 TND renouvelés 5 fois rémunérés au taux d'intérêt de TMM +1,5%.
- 3 La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2025, à des billets de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 2 000 000 TND renouvelés 10 fois rémunérés au taux d'intérêt de TMM +1,5%.
- 4 La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2025, à des billets de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 1 000 000 TND renouvelés 7 fois rémunérés au taux d'intérêt de TMM +1,5%.

- 5 Le Conseil d'administration du 22 août 2025 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de se porter garant auprès de la filiale « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » à travers la signature d'un acte de garantie et d'indemnité requis par le fournisseur WESTCON AFRICA TUNISIA, et ce en couverture des obligations de la société au titre du contrat de fourniture de produits et/ou services envers ce fournisseur jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 2 500 000 TND.
- 6 Les sociétés filiales TUNISIE CABLES, TTEI, TECHNIPLAST et ELEONTECH ont conclu en 2025, une convention de prestations de services avec la société AIKOH, dont le gérant est le directeur général de la société ONE TECH HOLDING. Cette convention porte sur des prestations de services de conseil. Le montant global facturé aux sociétés filiales précitées est de 175 000 TND au titre de l'exercice 2025.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2025

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Elles sont présentées ci-après :

- 1 La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2025, un billet de trésorerie émis par la société « SOFIA TECH », pour un montant de 150 000 TND renouvelé 3 fois, rémunérés au taux d'intérêt de TMM +1%.
- 2 Un contrat de location a été conclu entre la société « ONE TECH HOLDING » et la société « TUNISIE CABLES » pour un montant annuel de 112 000 TND HT avec date effet le 1^{er} mars 2022 et compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%. Le loyer facturé au cours de l'exercice 2025 est de 125 445 TND HT.
- 3 La société « ONE TECH HOLDING » a conclu une convention de prestations des services, conseil et assistance avec sa filiale « AUTO CABLES ». Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice 2025 est de 25 000 TND HT.
- 4 Les sociétés « ONE TECH HOLDING », « SOFIA HOLDING » et « SOFIA TECH » ont signé en date du 12 septembre 2022, une convention de comptes courants actionnaires, dont ces deux premières avanceront à cette dernière la somme globale maximale d'un million de dinars Tunisiens, selon les besoins de la société et à la demande de son directeur général. Ces avances seront rémunérées au taux de 8% l'an, en HT, et ce à compter de la mise à disposition des fonds jusqu'au parfait remboursement.

Les avances en comptes courants actionnaires accordées à la société « SOFIA TECH » totalisent 431 500 TND. Les intérêts facturés courant l'exercice 2025 s'élèvent à 32 051 TND, le solde des intérêts facturés totalisent au 31 décembre 2025, 101 134 TND.

La société « ONE TECH HOLDING » a participé dans une augmentation de capital de la société « SOFIA TECH » par conversion de créances pour un montant de 520 300 TND.

Le compte courant associé « SOFIA TECH » accuse un solde débiteur de 169 806 TND, constitué principalement par un billet de trésorerie de 150 000 TND reclassé en 2025 ainsi que les intérêts associés s'élevant à 7 472 TND.

- 5 La société One Tech Holding a souscrit à une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés, TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONTECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI ; ladite

garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21 000 000 euros. L'encours au 31 décembre 2025 de ce crédit remonte à 4 063 892 euros.

- 6 Le conseil d'administration du 28 mars 2023 a autorisé à la société « ONE TECH HOLDING » de se porter caution solidaire à hauteur de 600 000 TND avec la société « SOFIA TECH » envers la Société « SOFIA CAPITAL RISQUE » en contrepartie du financement accordé par cette dernière pour un montant de 1 200 000 TND.
- 7 La société « ONE TECH HOLDING » a signé en date du 15 août 2022, une convention de prêt avec la société « STUCOM », dont « ONE TECH HOLDING » accepte de consentir au profit de « STUCOM » un crédit d'un montant de 600 000 TND. Le déblocage a eu lieu courant l'année 2023.
Les intérêts facturés courant l'exercice 2025 s'élèvent à 57 717 TND et le solde de la créance hors intérêts est de 717 623 TND.
- 8 Le conseil d'administration du 26 Août 2021 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire d'un montant total de 9 000 000 Euros. Le montant de la garantie accordée par ONE TECH HOLDING est de 4 000 000 Euros. L'encours au 31 décembre 2025 de ce crédit s'élève à 1 295 294 euros.
- 9 La société « ONE TECH HOLDING » a signé en janvier 2024 avec la société « ONE TECH MOBILE » un contrat de prestation de services qui porte sur la stratégie de communication, des affaires juridiques, systèmes d'information et autres..., pour une rémunération annuelle forfaitaire de 80 000 TND HT et ce pour une période d'une année. Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » à ce titre est de 80 000 TND HT.
- 10 La société « COFINVEST » a facturé en 2025 à la société « ONE TECH HOLDING » un montant de 253 518 TND en TTC au titre des prestations de conseil en gestion et en finance d'entreprise et des marchés. Par ailleurs, une charge à payer pour 12 000 TND a été constatée pour les prestations des mois de novembre et décembre 2025, qui n'ont pas encore été facturés.
- 11 Le compte fournisseur « TTEI » présente un solde créditeur de 672 TND, correspondant à sa quote-part dans les frais de maintenance de la table serveur facturée en 2024.
- 12 La société « ONE TECH HOLDING » a contracté au cours de l'exercice 2018 un emprunt bancaire auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 TND, déblocqué à hauteur de 7 222 998 TND au cours des années 2018 et 2019, et à hauteur de 2 777 002 TND au cours de l'exercice 2020. Cet emprunt a été remboursé en totalité en octobre 2025.
- 13 Le conseil a autorisé la conclusion par la société « ONE TECH HOLDING » d'un contrat de crédit ayant pour parties :
 - La société financière internationale « SFI » en qualité de prêteur ; et
 - La société « ONE TECH HOLDING », sa filiale Tunisienne « TUNISIE CABLES S.A » et sa filiale de droit marocain « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L » en qualité d'emprunteuses.

Le contrat de crédit est consenti pour un montant global maximum de 23 000 000 euros. Le taux d'intérêt est au choix de l'emprunteur, soit un taux variable égal à EURIBOR+2,15%, soit un taux fixe déterminable au moment de chaque tirage.

La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses, exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros.

En novembre 2021, un avenant a été signé augmentant le taux variable à EURIBOR+2,35%.

L'encours au 31 décembre 2025 de ce crédit s'élève à 4 000 000 euros.

- 14 La société « ONE TECH HOLDING » a conclu un contrat de maintenance avec la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » en date du 1^{er} avril 2017. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} mars 2022 modifiant ainsi l'article 3 et 4 dudit contrat et prévoyant une rémunération annuelle et forfaitaire au profit de la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » de 61 000,000 TND HT et ayant pour date d'effet le 1^{er} mars 2022. La charge constatée par la société « ONE TECH HOLDING », au titre de l'exercice 2025, s'élève à 72 594 TND TTC.
- 15 La société « ONE TECH HOLDING » a acquis du matériel informatique (écran) auprès de la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » pour un montant de 1 141 TND, un téléphone fixe Sisco pour un montant de 416 TND et un clavier pour 86 TND, des licences Microsoft, divers fournitures et antivirus pour un montant de 25 014 TND.
- 16 La société « ONE TECH HOLDING » a conclu un contrat de prestations d'infogérance avec la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » avec date d'effet le 1^{er} juillet 2018. La charge supportée par la société « ONE TECH HOLDING », au cours de l'exercice 2025, est de 23 801 TND.
- 17 La société « ONE TECH HOLDING » a conclu, un contrat avec la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » portant sur la location à cette dernière du premier étage de son siège social avec 25 places de parking et l'exploitation de 50% du sous-sol, avec date d'effet le 1^{er} avril 2017. En mars 2022, un avenant a été signé modifiant ainsi l'article 1 et 3 dudit contrat et prévoyant un loyer annuel de 164 000 TND HT avec une majoration de 3% l'an à partir du 1^{er} avril 2023. Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice 2025 s'élève à 179 207 TND.
- 18 La société « HYUNDAI SERVICES TUNISIE SARL » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » des frais d'entretien et de réparation des voitures pour un montant de 46 492 TND.
- 19 La société « ONE TECH HOLDING » a facturé la somme, de 179 365 TND sous forme de notes de débit de répartition de charges communes aux filiales, « TECHNIPLAST INDUSTRIE », « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » et « ELEONETECH ».
- 20 La société « FUBA PRINTED CIRCUITS » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » pour un montant de 25 758 TND, des frais de mission à l'étranger.
- 21 La société « ONE TECH HOLDING » a acquis auprès de la société « ONE TECH MOBILE » des téléphones portables pour un montant de 602 TND.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- 1) La rémunération du président du conseil d'administration et administrateur délégué servie par la société « ONE TECH HOLDING » et ses filiales totalise un montant brut de 656 181 TND courant l'exercice 2025. Il bénéficie en outre des frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

- 2) La rémunération du directeur général servie par la société « ONE TECH HOLDING » et ses filiales totalise un montant brut de 511 943 TND courant l'exercice 2025. Il bénéficie en outre des frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- 3) La rémunération du directeur général adjoint servie par la société « ONE TECH HOLDING » et ses filiales totalise un montant brut de 301 135 TND courant l'exercice 2025. Il bénéficie en outre des frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- 4) Au cours de l'exercice 2025, la société « ONE TECH HOLDING » a servi à trois administrateurs, une rémunération de 10 000 TND chacun, en tant que membre du comité d'audit.
- 5) Au cours de l'exercice 2025, la société « ONE TECH HOLDING » a servi aux administrateurs, des jetons de présence de 50 000 TND chacun, en tant que membre du conseil d'administration.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Les Commissaires aux Comptes

Sleheddine Zahaf

CABINET SLEHDDINE ZAHAF



Walid MASMOUDI

ECC MAZARS

